

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SEANCE EN DATE DU 9 MARS 2023

Présents : cf. liste annexe.Secrétaire de séance : Bernard PASTELDate de la convocation du Conseil de Communauté : 2 mars 2023Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°11

ABATTOIR – BUDGET ANNEXE PRÉVISIONNEL 2023

M. le Président soumet au conseil le budget primitif présenté en annexe qui se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	117 549,10 €
011	Charges à caractère général	352 800,00 €
012	Charges de personnel de frais assimilés	383 800,00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 100,00 €
TOTAL des dépenses de gestion courante		875 249,10 €
66	Charges financières	11 354,77 €
TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement		886 603,87 €
023	Virement de la section de fonctionnement	0 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 638,13 €
TOTAL des dépenses d'ordre		94 638,13 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		981 242,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023
013	Atténuations de charges	200,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	810 000,00 €
74	Dotations, subventions, et participations	70 732,81 €
TOTAL des recettes de gestion courante		880 932,81 €
77	Produits exceptionnels	75 675,00 €
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement		956 607,81 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 634,19 €
TOTAL des recettes d'ordre		24 634,19 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		981 242,00 €

AR Prefecture063-200070761-20230309-2023_09_03_11-DE
Reçu **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	0 €
21	Immobilisations corporelles	49 661,00 €
23	Immobilisations en cours	1 134 264,00 €
TOTAL des dépenses d'équipement		1 183 925,00 €
16	1641 - 16812 Emprunts et dettes assimilées	38 016,53 €
TOTAL des dépenses réelles d'investissement		1 221 941,53 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	66 396,28 €
040	Opérations d'ordre entre sections	24 634,19 €
TOTAL des dépenses d'ordre		91 030,47 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 312 972,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2023
13	Subventions d'investissement	823 361,87 €
16	Emprunts et dettes assimilées	394 972,00 €
TOTAL des recettes réelles d'investissement		1 218 333,87 €
040	Opérations d'ordre entre sections	94 638,13 €
TOTAL des recettes d'ordre		94 638,13 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 312 972,00 €

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- d'approuver le budget annexe primitif 2023 de l'Abattoir intercommunal ;
- de charger M. le Président de poursuivre l'exécution de la présente délibération par tous actes nécessaires.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le

Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER

